

Notes pour la réunion du Groupe d'étude informel de l'OMD sur les négociations de l'OMC concernant la facilitation des échanges

(Objet : réunion du GNFE de l'OMC des 16 – 20 juillet 2007 et réunions connexes)

Note: Le Secrétariat n'a pas assisté à ces réunions de l'OMC. J'ai préparé ces notes pour mon usage personnel lors de la réunion du Groupe d'étude informel de l'OMD du 23 juillet, compte tenu des contributions et des informations reçues des collègues de Genève qui ont assisté à ces réunions. Ces notes sont placées sur les sites Web de l'OMD comme demandé par les Membres qui ont participé à la réunion du Groupe d'étude informel de l'OMD du 23 juillet. Les Membres qui souhaitent en utiliser la teneur doivent contacter leur propre source d'information à Genève/Capitale (par ex., bureau de délégation à Genève, Ministère des Affaires étrangères, Ministère du commerce, etc.) à des fins de vérification. Ces points ont été clairement explicités lors de la réunion du Groupe d'étude informel de l'OMD.

23 juillet 2007
Toni Matsudaira

Généralités

- Les négociations de l'OMC sont toujours difficiles. Le programme de Doha pour le développement (négociations du cycle de Doha) rencontre également de nombreux problèmes et défis, notamment dans le domaine de l'Agriculture et de l'Accès aux marchés pour les produits non agricoles.
- Dans le but d'apporter un soutien politique et d'imprimer un nouvel élan, le G4 (Brésil, UE, Inde et Etats-Unis) a tenté une percée en juin, mais ce fut un échec. En outre, le Congrès américain n'a pas élargi la loi sur la promotion des échanges fin juin et l'Administration nord-américaine a perdu un outil de négociation.
- Retour du programme de Doha pour le développement dans les entretiens multilatéraux
- Les textes révisés des Présidents concernant l'Accès aux marchés pour les produits non agricoles ont été diffusés aux membres de l'OMC dans la semaine du 16 juillet – modalités des engagements, par ex., quel est le pourcentage de pays développés qui diminueront le taux moyen de leur tarif, etc.
- Chaque membre de l'OMC ramène les textes des Présidents dans sa capitale pour les examiner et reviendra ensuite à Genève avec la position arrêtée à ce sujet début septembre.
- En d'autres termes, les membres de l'OMC ont du travail pour le mois d'août.
- Cette semaine (du 23 juillet) : Comité de l'OMC sur les négociations commerciales (CNC : organe chapeautant les comités/groupes de négociation) et Conseil général – apparemment pas de grande surprise
- Dans le cadre de l'Engagement unique, les négociations sur la facilitation des échanges devraient être envisagées avec ces faits nouveaux généraux – le rapport du GNFE (Groupe de négociation sur la facilitation des échanges) au CNC devrait être court et simple.

Calendrier de travail et atmosphère au GNFE en juillet

- 16 – 20 juillet (1 semaine complète)
- Organisation de type serre-livres : sessions plénières officielles au début et à la fin de la semaine. Entre ces deux sessions plénières officielles, tenue d'ateliers informels, de consultations et de dialogues entre les membres de l'OMC.
- Par souci de transparence et aux fins des discussions, tenue chaque jour de consultations informelles et ouvertes avec le Président. (questions sur le traitement S&D et l'AT/RC, le transit, les redevances et les formalités relatives aux importations et aux exportations, la transparence et la coopération douanière).
- Présence de davantage d'experts des capitales (Australie, Chine, Inde, Corée, Népal, Pakistan, certains pays africains) – un pays moins avancé membre de l'OMC a participé grâce à l'assistance financière de la Norvège.
- Négociations/discussions relativement actives des participants, notamment ceux des pays en développement et des pays les moins avancés.
- Le Secrétariat de l'OMD n'a pu se rendre à Genève.

Contribution sur papier

- (brève introduction aux documents: TN/TF/W/43/Rév.11, W/106/Rév.6, W/120/Rév.1, W/144/Rév.1, W/146, W/147, W/148).
- Le document récapitulatif révisé indique seulement les propositions de la 3ème génération formulées par les membres de l'OMC. Cela reflète une demande du Groupe des pays en développement.
- MAIS rien dans le document récapitulatif quant à l'accord de tous les membres de l'OMC.
- ET rien n'empêche la présentation d'autres propositions
- TN/TF/W/120/Rév.1 (Turquie – décision préalable) – proposition de la 2ème génération convertie en proposition de la 3ème génération; de nature relativement normative et détaillée.
- TN/TF/W/144/Rév.1 (Etats-Unis – Envois express - révisé) – reflète les observations des membres de l'OMC ; améliore l'utilisation des termes tels que "dédouanement" et "mainlevée", définition du manifeste, etc.
- TN/TF/W/146 (Georgie, Turquie – régime de transit sans contingent) – en principe, ne relève pas de la douane.
- TN/TF/W/147 (Groupe de base, Groupe pays ACP, Groupe pays africains, pays les moins avancés – AT/RC) – Eléments de la mise en oeuvre tels qu'engagements, AT/RC, règlement des litiges, etc.

Réunions informelles des membres de l'OMC (liste sans doute non exhaustive : certaines réunions étaient ouvertes et d'autres restreintes)

- CE : transit
- Corée : guichet unique
- Hong Kong et Suisse : ateliers techniques sur les questions relatives aux Articles VIII et X du GATT
- Inde: coopération douanière

Points à relever

- **Objet : décisions préalables :** deux propositions de la 3ème génération : W/125 (Australie, Canada, Etats-Unis) et W/120/Rév.1 (Turquie) - Trop simples ? Trop normatives ? Portée (sujets) ? Personne pouvant en bénéficier ? Nature du recours ? – Indonésie : questions techniques, risque de double emploi avec les travaux de l'OMD ?
- **Objet : Envois express :** Procédures/agences concernées (douane seule) ? Sécurité/SPS ? En une heure ? Quels que soient la valeur et le poids ? 200 USD ? Lien avec la proposition relative aux opérateurs agréés ? – le membre de l'OMC qui a formulé la proposition a mentionné les Directives immédiates sur la mainlevée (en répondant à la question de l'absence de procédures distinctes concernant la valeur et le poids) mais en partie seulement.
- **Objet : TN/TF/W/147:** émane de certains pays développés – préoccupations concernant la latitude des pays en développement pour déterminer 1) si les engagements doivent être contraignants ou fournir seulement des orientations 2) si les capacités de mise en œuvre sont ou non connues et 3) création d'un service d'AT/RC à l'OMC alors que l'OMC n'est pas une organisation de développement.
- **Objet : coopération:** la Suisse a suggéré de faire référence au Guide de l'OMD sur l'échange d'informations (2003 TCCV Guide), et l'Inde a indiqué que cette référence serait utile.
- **Objet : guichet unique :** le principe est bon mais relativement ambitieux compte tenu de la situation des pays en développement – nécessité de prévoir une clause d'effort maximal, liens avec d'autres propositions (coordination entre les services frontaliers) et harmonisation des documents commerciaux ?
- **Utilisation des normes internationales :** nécessité de prévoir une clause d'effort maximal (dans le contexte du transit), les justifications de la non utilisation de normes internationales pourraient aller au-delà des Articles XX et XXI du GATT.
- **Publication des informations :** décisions juridiques ? Exception?
- **Liens entre les questions relatives à l'Article VIII du GATT :** un membre de l'OMC continue d'insister pour qu'il y ait un lien entre le traitement des données avant l'arrivée, la séparation entre la mainlevée et le dédouanement, les audits a posteriori et les opérateurs agréés. La base est la gestion des risques. Elle estime qu'il serait utile de trouver un moyen d'établir un lien entre ces aspects. Un autre membre de l'OMC : dans une certaine mesure, il peut exister un lien, mais il serait préférable de les trier et de les étudier individuellement, ou : l'ordre peut être important.

- Coordination entre les services frontaliers : clause d'effort maximal ? (à améliorer – certains pays développés de l'OMC) (nécessité de prévoir une clause d'effort maximal – certains pays en développement de l'OMC)
- Gestion des risques : trop simple?
- Contrôles a posteriori : droit ou obligation? Trop normatif ?
- Participation des organisations de l'Annexe D aux consultations des Membres ?

Evaluation des besoins au GNFE

- Guide : TN/TF/W/143
- 57 membres de l'OMC demandent une assistance pour effectuer une auto-vérification
- Le Secrétariat de l'OMC envisage de fournir une assistance à 12 membres de l'OMC en 2007. Achevé dans 2 ans.
- Dans le plan du Secrétariat de l'OMC, les 12 membres de l'OMC sont : Mexique, Taïpei chinoise, Bangladesh, Népal, Rép. du Laos, Cambodge, Bénin, Cameroun, Maurice, Jordanie, Pakistan et Burundi
- En outre, la Banque mondiale et l'USAID envisagent respectivement d'aider certains membres de l'OMC (BM: ~~Népal, Cambodge, Vietnam, Rép. du Laos, Bangladesh~~, Guatemala et Mozambique, l'USAID s'intéresse à certains pays de la région Afrique méridionale/australe)
- L'Espagne a contribué au Fonds FE, l'UE et d'autres pays membres de l'UE et la Suisse le feront prochainement.
- Le Canada, le Japon, la Suisse et d'autres envisagent de fournir un soutien en effectifs.

Observations générales concernant la réunion du GNFE de juillet

- De nombreux pays en développement ont largement participé aux négociations
- Progrès satisfaisants
- A partir de septembre : des sessions de rédaction plus ciblées seront nécessaires Si les négociations doivent s'achever fin 2007.
- Approche ascendante ? (certains pensent qu'il est inutile de proposer/faire proposer un texte du Président pour le GNFE dans un avenir immédiat).

Prochain GNFE

- Octobre : 1, 2, 3 et 8
- Pas de réunion du GNFE les 4 - 5 octobre (Forum public de l'OMC)
- Ne peut exclure la possibilité de réunions informelles conduites par les membres de l'OMC en dehors du bâtiment de l'OMC.
- Session de type serre-livres ?
- En espérant qu'un fonctionnaire compétent du Secrétariat de l'OMD pourra participer aux réunions du GNFE et aux consultations informelles des membres.